

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°23S0036 - Réhabilitation et extension de la scène nationale de la rose des vents - Lot 5 Serrurerie (relance) - avenant n°6 de prestations supplémentaires

N° : VA_DEC2025_785
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Articles L2194-1-2°, R 2194-2 et R 2194-3 du Code de la Commande Publique,

décidons

De conclure avec la société LOISON située à ARMENTIERE (59247), titulaire du Lot 5 Serrurerie (Relance) du marché n°23S0036 Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents, un avenant n°6 afin de prendre en compte l'ajout de prestation supplémentaires.

<u>Montant du marché :</u>	599 440,00 € H.T.
<u>Avenant n°1 :</u>	53 772,00 € H.T. représentant une hausse de 8,97%
<u>Avenant n°2 :</u>	8 810,25 € H.T. représentant une hausse de 1,47%
<u>Avenant n°3 :</u>	Avenant sans incidence financière
<u>Avenant n°4 :</u>	- 1 538,08 € HT représentant une baisse de -0,26%
<u>Avenant n°5 :</u>	Avenant de prolongation du délai d'exécution des travaux
<u>Avenant n°6 :</u>	1 543,05 € H.T. représentant une hausse de 0,26%

Nouveau montant marché : 662 027,02 € H.T._____

Imputation budgétaire:

C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSEIm

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 31 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

Date AR Préfecture :

Pour le Maire empêché,
Maryvonne Girard
Première adjointe

